

L'INTEGRATION DANS LE SITE

“ Nous avons apporté une grande importance à l'insertion du projet dans le site, et avons souhaité que l'architecture des bâtiments soit simple, élégante et contemporaine, tout en s'ancrant dans le territoire.

Le projet porte également sur la représentativité d'un équipement public, et sur la nécessité d'un objectif d'exemplarité architecturale : l'édifice devra être présent dans l'avenir, tout en laissant une impression à la fois agréable, fonctionnelle et positive.

La localisation du terrain est remarquable, à l'articulation entre la ville de demain et les forêts existantes, la difficulté architecturale étant d'intégrer de grands bâtiments nécessitant de grandes aires de manœuvre et de circulation pour les engins en vis-à-vis du futur éco quartier.

Notre réponse a été de proposer un espace minéral central, la « Place d'Honneur », qui regroupe l'entrée des différents bâtiments qui l'entourent, et à partir duquel s'organisent tous les

flux : les parkings des voitures, la Cour de service des Magasins, la Cour de livraison pour le Service Médical et la Restauration, les Aires sportives et le plateau technique qui se développent le long d'un axe principal.

En contrepoint de cet espace central qui fédère les flux de circulations, nous avons traité les limites de la parcelle par une succession d'espaces arborés et paysagés qui permettent à la fois de faciliter la « couture urbaine » avec les constructions

voisines, et qui forment un écrin calme et jardiné en périphérie du projet afin de renforcer l'identité conceptuelle de la proposition.

Le parti architectural adopté pour la construction du SDIS, du C.I.G. et du Centre de Formation départemental à CHAUMONT est celui d'**une demeure de bois et de convivialité flottant au milieu des arbres.** ”

Thierry Van de Wyngaert, architecte

